

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

## PETITE ENFANCE

### REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES RELAIS PETITE ENFANCE ET SES ANNEXES

Les raisons ci-dessous nous amènent à proposer un règlement de fonctionnement et deux annexes destinés aux professionnels de l'accueil individuel et aux parents des enfants accueillis lors des ateliers d'éveil des Relais Petite Enfance.

1. Présenter les missions principales des Relais Petite Enfance,
2. Présenter l'équipe des Relais Petite Enfance,
3. Présenter les ateliers d'éveil et principalement leurs objectifs et modalités de fonctionnement,
4. Rappeler les attendus de ce service d'information et d'accompagnement,
5. Rappeler les responsabilités des professionnels de l'accueil individuel lors des temps d'éveil,
6. Signifier l'adhésion automatique aux clauses du règlement de fonctionnement en cas d'inscription à une des animations.

Sur proposition de Madame VULLIEZ, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ce règlement de fonctionnement

----- Fin du document -----